

2 JP EVENTS

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

6 RUE MARCEL MARTIN 80330 CAGNY

RCS AMIENS 915291314

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 13/02/2025

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de JEAN PHILIPPE QUENNESSON, pour cause de démission en date du 13/02/2025.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cession de 500 actions pour un montant de 1900 euros de la Société détenues par JEAN PHILIPPE QUENNESSON, ancien Directeur Général à l'associé cessionnaire suivant : M. JEROME MANY, résidant 6 RUE MARCEL MARTIN 80330 CAGNY, France né(e) le 10/12/1973 à AMIENS 80000.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 4 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait

du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

JEROME MANY, associé(e)

JEAN PHILIPPE QUENNESSON, associé(e)

JEAN PHILIPPE QUENNESSON, ancien Directeur Général et Cédant d'actions de la Société

M. JEROME MANY, Associé